Nations Unies ECE/HBP/206

Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire

Quatre-vingt-unième session
Genève, 6-8 octobre 2020

Rapport du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire sur sa quatre-vingt-unième session

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1−3	3
II.	Participation	4−10	3
III.	Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	11	4
IV.	Forum des maires et rapport sur les conclusions du Forum des maires, la table ronde sur l'objectif de développement durable 11 et les recommandations qui en sont issues (points 2 et 3 de l'ordre du jour)	12−22	4
V.	Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : villes intelligentes et durables (point 4 de l'ordre du jour)	23−33	8
	A. Mise en œuvre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » (point 4 a) de l'ordre du jour)	23−28	8
	B. Protocole de la Commission économique pour l'Europe concernant l'évaluation de la performance des villes au regard des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables (point 4 b) de l'ordre du jour)	29−33	9
VI.	Examens locaux volontaires au regard des objectifs de développement durable : mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local (point 5 de l'ordre du jour)	34−36	9
VII.	Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : logements abordables, convenables, économes en énergie et salubres (point 6 de l'ordre du jour)	37−50	10
	A. Des logements abordables, convenables et salubres (point 6 a) de l'ordre du jour)	37−41	10

Merci de recycler

	B. L'efficacité énergétique dans le secteur du logement (point 6 b) de l'ordre du jour)	42−44	11
	C. Normes de protection des bâtiments contre les incendies (point 6 c) de l'ordre du jour)	45−47	11
	D. Activités du Groupe consultatif du marché immobilier (point 6 d) de l'ordre du jour)	48−50	12
VIII.	Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire 2021 (point 7 de l'ordre du jour)	51−52	12
IX.	Coopération intersectorielle (point 8 de l'ordre du jour)	53−59	13
	A. Examen des activités des centres de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables (point 8 a) de l'ordre du jour)	53−55	13
	B. Coopération intersectorielle au titre du thème commun de la Commission économique pour l'Europe intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges » (point 8 b) de l'ordre du jour)	56−59	13
X.	Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020-2021 : administration des biens fonciers et aménagement du territoire (point 9 de l'ordre du jour)	60−62	14
XI.	Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire (point 10 de l'ordre du jour)	63−64	15
XII.	Programme de travail pour 2021 de la composante logement et aménagement du territoire du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population » (point 11 de l'ordre du jour)	65−66	15
XIII.	Publications pour 2022 (point 12 de l'ordre du jour)	67−68	16
XIV.	Plan d'évaluation pour 2022 (point 13 de l'ordre du jour)	69−70	16
XV.	État de l'appui extrabudgétaire en faveur des programmes de travail pour 2020 et 2021 (point 14 de l'ordre du jour)	71−72	16
XVI.	Élection du Bureau (point 15 de l'ordre du jour)	73	16
XVII.	Questions diverses (point 16 de l'ordre du jour)	74	17
XVIII.	Adoption du rapport et clôture de la session (point 17 de l'ordre du jour)	75−77	17
Annexes			
I.	Geneva Cities Hub report from the "In focus: SDG11" roundtable, 5 October 2020, Daria Cibrario (Director, Geneva Cities Hub)		18
II.	Report on Forum of Mayors, Peter Danielsson (Mayor of Helsingborg, Sweden)		20
III.	Information on steps taken for the identification and selection of the host country/city for the Forum of Mayors 2021, the eighty-second session of the Committee on Urban Development, Housing and Land Management, and the Ministerial Meeting		21
IV.	Statement from the Delegation of the Russian Federation		25
V.	Statement from the Delegation of Ukraine		27
VI.	Geneva Declaration of Mayors		28
VII.	Terms of Reference of the Real Estate Market Advisory Group for 2021-2022		32

I. Introduction

1. Le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire a tenu sa quatre-vingt-unième session à Genève du 6 au 8 octobre 2020. La session s'est également tenue en ligne, avec interprétation simultanée en anglais, français et russe. Elle a en outre été retransmise en direct sur la télévision en ligne des Nations Unies et, par conséquent, était ouverte au grand public.

2. La session a porté sur l'examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour 2018-2019 et 2020 (ECE/HBP/2017/7, ECE/HBP/2019/8 et ECE/HBP/2020/3), la planification du programme de travail de la composante Logement et aménagement du territoire du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2021 (ECE/HBP/2020/13), la coopération intersectorielle et les préparatifs de la Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire 2021. Le premier Forum des maires s'est tenu le premier jour de la session du Comité.

3. En raison de la situation exceptionnelle causée par la pandémie de COVID-19 et pour que l'interprétation simultanée puisse être assurée pendant la session en ligne, la durée globale de la session du Comité a été réduite. Afin de permettre aux participants de débattre comme il se doit des projets de décisions et de tenir des négociations à ce sujet, le secrétariat a organisé deux consultations informelles avant la session (le 22 septembre et le 1er octobre 2020).

II. Participation[1]

4. Des représentants des pays membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après ont participé à la session : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan (en ligne), Bélarus (en ligne), Bosnie-Herzégovine (en ligne), Bulgarie, Canada (en ligne), Chypre, Croatie (en ligne), Espagne, Estonie (en ligne), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande (en ligne), France, Géorgie, Grèce, Israël, Italie (en ligne), Kazakhstan (en ligne), Kirghizistan, Lettonie (en ligne), Lituanie (en ligne), Macédoine du Nord (en ligne), Malte (en ligne), Norvège (en ligne), Ouzbékistan (en ligne), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie (en ligne), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède (en ligne), Suisse, Tadjikistan (en ligne), Tchéquie (en ligne), Turquie (en ligne), Ukraine.

5. Des représentants de la Barbade (en ligne), de l'Éthiopie (en ligne) et du Nigéria (en ligne) étaient également présents.

6. Ont aussi participé à la session des représentants des programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies suivants : Département des affaires économiques et sociales (DESA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Union internationale des télécommunications (UIT) et Organisation météorologique mondiale (OMM).

7. Y ont également participé des représentants des organisations intergouvernementales suivantes : Banque asiatique de développement, Banque eurasienne de développement, Commission européenne et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

8. Ont également pris part à la session des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Co-PLAN − Instituti për Zhvillimin e Habitatit (Albanie), Bureau de la Convention des Maires, Convention of Scottish Local Authorities (COSLA), Estonian Union of Co-operative Housing Associations, Eurocities, Fédération française des coopératives d'habitants, Fédération internationale des professions immobilières (FIABCI),

[1] Plus d'un millier de personnes ont suivi le Forum des maires ; 150 personnes ont participé en présentiel et en ligne via Interprefy. La retransmission en direct sur la télévision en ligne des Nations Unies a été visionnée par 875 personnes, dans 65 pays.

Fondation pour un Centre pour le Développement Socio-Eco-Nomique, Habitat pour l'humanité International, International Alliance for Sustainable Development Goals, Rainbow Cities Network, Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), Geneva Cities Hub et SDG Lab.

9. Des représentants du secteur privé, des représentants d'universités et d'instituts de recherche, ainsi que des experts indépendants ont également assisté à la session, à l'invitation du secrétariat.

10. Des représentants des collectivités locales et régionales suivantes de la région de la CEE ont également pris part à la session : Tirana (Albanie), Fribourg (Allemagne), Andorre-la-Vieille (Andorre), Vienne (Autriche), Ganja (Azerbaïdjan), Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), Coquitlam (Canada), Victoria (Canada), Barcelone (Espagne), Rakvere (Estonie), Pittsburgh (États-Unis d'Amérique), Kazan (Fédération de Russie), Mourmansk (Fédération de Russie), Bordeaux (France), Évian (France), Ferney-Voltaire (France), Tbilissi (Géorgie), Athènes (Grèce), Budapest (Hongrie), Dublin (Irlande), Reykjavik (Islande), Jérusalem (Israël), Milan (Italie), Savona (Italie), Bichkek (Kirghizistan), Liepäj (Lettonie), Vilnius (Lituanie), Ohrid (Macédoine du Nord), Alesund (Norvège), Asker (Norvège), Rana (Norvège), Trondheim (Norvège), Katowice (Pologne), Cascais (Portugal), Chisinau (République de Moldova), Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Saint-Marin, Belgrade (Serbie), Bratislava (Slovaquie), Maribor (Slovénie), Novo Mesto (Slovénie), Helsingborg (Suède), Berne (Suisse), Genève (Suisse), Khorog (Tadjikistan), et Prague (Tchéquie) et Zhytomyr (Ukraine).

III. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/205.

11. La Présidente du Comité, Doris Andoni (Albanie), a présenté l'ordre du jour provisoire, qui a ensuite été adopté. Elle a fait savoir aux participants que 218 représentants de 47 pays de la CEE s'étaient inscrits au Forum des maires et à la session du Comité. De nombreuses autres personnes devaient suivre la réunion via la télévision en ligne des Nations Unies, pour laquelle aucune inscription n'était nécessaire.

IV. Forum des maires et rapport sur les conclusions du Forum des maires, la table ronde sur l'objectif de développement durable 11 et les recommandations qui en sont issues (points 2 et 3 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/1, ECE/HBP/2020/2, ECE/HBP/2020/Inf.1, ECE/HBP/2020/Inf.2.

12. Le premier Forum des maires, consacré au thème général « L'action des villes pour un avenir résilient : Renforcer l'état de préparation et la capacité d'intervention des autorités locales face aux situations d'urgence et aux conséquences des catastrophes et des changements climatiques », s'est tenu à Genève le 6 octobre 2020. Le Forum était animé par Sami Kanaan, maire de Genève. Dans son allocution de bienvenue, M. Kanaan a constaté que les événements organisés pendant la Semaine des villes durables offraient aux réseaux de villes et aux villes un cadre de collaboration avec les pays et les organisations internationales. Il a fait l'éloge de ce qui pourrait être considéré comme un pas vers un nouveau multilatéralisme associant également les autorités locales. Le Geneva Cities Hub a été créé en mars 2020 pour faciliter le dialogue et la coopération entre l'Organisation des Nations Unies (ONU), les organisations internationales, les missions permanentes et les représentations de pays basées à Genève, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) et le monde universitaire, et pour favoriser les relations entre ces acteurs et les villes et réseaux de villes du monde entier. M. Kanaan a en outre souligné que les villes étaient au plus près de la population. Leurs compétences étaient indispensables pour faire face, jour

après jour, aux problèmes concrets concernant, notamment, les changements climatiques, la pandémie de COVID-19, la rénovation des bâtiments, le logement abordable, la mobilité douce et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME).

13. Dans son discours d'ouverture, Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE, a souligné que la pandémie de COVID-19 offrait la possibilité de transformer nos villes et de créer une nouvelle normalité qui profiterait à tous et à la planète. Elle a fait observer que cette situation extraordinaire prouvait qu'il était possible de changer rapidement la réalité urbaine, d'adapter les schémas comportementaux et de montrer, à l'échelle de l'humanité, une solidarité sans précédent pour une cause commune. Le Forum des maires était une occasion unique de tirer des enseignements des expériences des villes, au moment même où celles-ci étaient en train de se réinventer. M^me^ Algayerova a rappelé aux maires que la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 dépendait largement des actions et des ambitions locales ; il importait de tenir compte du rôle clef des villes, qui étaient les moteurs d'une transformation durable car les avancées pour atteindre les cibles des ODD devaient dans une large mesure être obtenues par les autorités et les acteurs locaux.

14. Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a souligné dans son discours d'ouverture le rôle indispensable des autorités locales dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Celles-ci avaient fait preuve d'une solidarité et d'une souplesse extraordinaires en ces temps difficiles. M^me^ Valovaya a rappelé aux participants que les ODD étaient des objectifs mondiaux, mais que leur réalisation se faisait à l'échelle locale. Les villes étaient au cœur de ce programme fondamental. Depuis que la Décennie d'action avait commencé, au début de l'année 2020, l'ONU comptait sur tous les pays et sur toutes les autorités locales pour appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 ODD. M^me^ Valovaya a souligné que le multilatéralisme du XXI^e^ siècle était très inclusif et associait des organisations internationales, des organisations régionales, des villes, des régions, des professionnels, le secteur privé et les jeunes. Elle a conclu en insistant sur le fait que seule une approche inclusive permettrait de gérer les crises que le monde traversait, d'autant plus qu'il s'agissait de crises d'une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale.

15. Dans son discours liminaire, Giuseppe Sala, maire de Milan (Italie), a souligné qu'il était essentiel d'éviter que la pandémie actuelle ne compromette les progrès déjà accomplis dans la réalisation des 17 ODD. Il fallait au contraire saisir cette occasion unique de promouvoir une transition vers des villes plus équitables et plus vertes, que la nouvelle situation offrait. Toute mesure de relance relative à la pandémie de COVID-19 devait reposer sur les principes d'équité et coïncider avec l'action climatique. M. Sala a parlé du Groupe de travail mondial des maires du C40 pour une reprise post-COVID-19, dont il était le Président. Ce groupe de travail plaidait en faveur d'un nouveau pacte vert mondial fondé sur une économie inclusive, la durabilité environnementale et la justice sociale, qui passerait par la création de nouveaux emplois verts décents. L'enseignement que M. Sala avait personnellement tiré de la pandémie de COVID-19 était qu'il était possible d'adapter rapidement les villes à un nouveau contexte. M. Sala a encouragé les maires à utiliser les compétences acquises pendant la crise actuelle et à « être visionnaires » pour jeter les bases d'un programme d'action vert et équitable.

16. Dans un discours spécialement adressé aux maires, Norman Foster, architecte, a fait observer que la pandémie de COVID-19 avait accéléré les mouvements tendant à rendre les villes plus durables et plus équitables, notamment le concept « ville du quart d'heure, selon lequel il doit être possible de vivre, travailler, sortir dîner, apprendre et se divertir dans un rayon que l'on peut parcourir à pied. Ce concept n'était certes pas nouveau, mais la pandémie lui avait donné un nouvel élan. La pandémie avait fait évoluer les esprits ; la disposition au changement était plus grande qu'elle ne l'avait jamais été et ouvrait un nouveau champ de possibilités concernant l'amélioration de la qualité de vie des habitants des villes et la lutte contre les changements climatiques. Il fallait tirer parti de cette évolution des esprits pour rendre les villes encore plus compactes et vivables en créant des centres-villes plus verts, plus calmes et plus sûrs et des quartiers plus interactifs. Il convenait de réduire les barrières entre les secteurs pour créer des synergies et élaborer des solutions innovantes. M. Foster a achevé son discours en se disant convaincu que les villes démontreraient leur résilience face à la pandémie de COVID-19 et rebondiraient pour devenir plus fortes et meilleures.

17. Pendant le Forum, 36 maires et adjoints de maires provenant de toute la région de la CEE, de Victoria, au Canada, à Khorog, au Tadjikistan, sont intervenus. Le programme du Forum peut être consulté à l'adresse https://forumofmayors.unece.org/. Les maires ont partagé leur expérience et les enseignements qui s'en dégageaient au regard des principaux thèmes du Forum, à savoir : i) les mesures prises à l'échelle locale pour faire face à la pandémie de COVID-19 ; ii) les mesures prises par les villes pour s'adapter aux changements climatiques, atténuer les effets de ceux-ci et y faire face ; iii) les mesures prises à l'échelle locale pour faire face aux risques naturels ; iv) les stratégies de résilience à moyen et à long terme appliquées dans les villes.

18. La table ronde annuelle consacrée à l'ODD 11 (In Focus : SDG 11) s'est tenue à Genève et en ligne le 5 octobre 2020, en marge de la session du Comité et du Forum des maires. Elle a été organisée conjointement par le Geneva Cities Hub et ONU-Habitat. Elle a réuni les représentants de 24 organisations ; c'est l'un des plus grands rassemblements de réseaux de villes. Les participants ont échangé sur les succès obtenus et les problèmes rencontrés dans la réalisation de l'ODD 11 (villes durables) et d'autres ODD liés aux zones urbaines. Liée au thème du Forum des maires (« L'action des villes pour un avenir résilient : Renforcer l'état de préparation et la capacité d'intervention des autorités locales face aux situations d'urgence et aux conséquences des catastrophes et des changements climatiques »), l'édition 2020 de la table ronde annuelle consacrée à l'ODD 11 était axée sur le renforcement de la coopération entre villes et réseaux de villes. Daria Cibrario, Directrice du Geneva Cities Hub, a présenté les résultats et les recommandations issus de cette table ronde (annexe I).

19. La Présidente a invité le rapporteur du Forum des maires, Peter Danielsson, maire de Helsingborg (Suède), à présenter les débats et les résultats du Forum, notamment la Déclaration de Genève du Forum des maires 2020. Son rapport sur le Forum figure à l'annexe II.

20. Le secrétariat a fourni des informations détaillées sur les mesures prises dans le cadre du processus de sélection du pays ou de la ville hôte du Forum des maires, de la quatre-vingt-deuxième session du Comité et de la réunion ministérielle. On trouvera ces informations à l'annexe III. Le 8 octobre 2020, la Fédération de Russie a fait une déclaration (annexe IV), qui a été suivie par une déclaration de l'Ukraine (annexe V).

21. Le Comité a pris note avec satisfaction de la Déclaration de Genève du Forum des maires 2020 (annexe VI).

22. En l'absence de consensus sur le lieu où se tiendrait le Forum des maires 2021, le Comité a décidé de soumettre le projet de décision ci-après au Comité exécutif de la CEE, et l'a invité à donner suite dans les meilleurs délais[2].

« Le Comité :

a) [A décidé que le Forum des maires 2021 aurait lieu à Mourmansk (Fédération de Russie) ; les dates de la réunion seront communiquées en temps voulu après consultation avec le pays hôte] ;

b) A décidé que le Forum des maires aurait lieu en 2022 à Genève, sous réserve d'une première évaluation positive réalisée par le Comité de développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire en 2021 au sujet des deux forums précédents (en 2020 et 2021) ;

c) A invité les organisateurs des prochains forums, le cas échéant, à tenir compte de l'effet négatif de la pandémie sur les voyages internationaux et à planifier en conséquence, notamment prévoir une participation virtuelle, afin d'assurer la représentation géographique la plus large possible ;

d) A invité le Comité directeur du Forum des maires à préparer un projet de cahier des charges pour l'évaluation de la session 2020 du Forum des maires, afin que lui-même

[2] Les paragraphes b) à i) ont été approuvés *ad referendum* par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-unième session.

puisse l'examiner et l'adopter à sa prochaine session (en 2021), et à prendre en considération, entre autres, les paramètres suivants pour l'évaluation qu'il présentera :

i) La participation des maires (la participation d'au moins 20 maires, en ligne et en personne) ;

ii) L'intérêt dont font preuve les États membres pour accueillir la manifestation (réception d'au moins une demande en ce sens émanant d'une ville ou d'un pays), ainsi que les coûts connexes ;

iii) La pertinence de l'ordre du jour du Forum au regard des priorités des Nations Unies (le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Nouvel Agenda urbain, la Charte de Genève des Nations Unies sur le logement durable, etc.) ;

iv) La visibilité de l'événement et l'impact médiatique (publications sur les réseaux sociaux republiées/partagées par d'autres) ;

v) Les actions de maires pour donner suite (lancement d'au moins cinq activités de suivi par des maires) ;

vi) L'incidence sur le programme de travail du Comité et sur la CEE (augmentation du nombre de villes engagées dans la réalisation du programme de travail du Comité).

e) A convenu que le Forum des maires était organisé en partenariat avec les organisations internationales concernées, les réseaux de villes, dont la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie et le Geneva Cities Hub, et d'autres organisations pertinentes, et avec le thème commun de la CEE intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges » ;

f) A pris note de la décision par laquelle le Comité des transports intérieurs de la CEE, à sa session de février 2020, lui avait demandé « d'examiner comment promouvoir au mieux les activités et les résultats du PPE-TSE relatifs aux transports urbains durables » au Forum des maires en 2021 et avait demandé au Bureau de formuler des propositions pertinentes dans le cadre des préparatifs du Forum des maires de 2021 ;

g) A invité le secrétariat à étudier les synergies et les possibilités de coopération avec d'autres sous-programmes pertinents de la CEE pour la préparation et l'organisation du Forum et, à cet égard, a vivement encouragé la participation active des membres du Comité directeur qui collaborent au thème commun susmentionné ;

h) A pris note de la procédure proposée par laquelle des États membres ou des villes peuvent soumettre leur candidature pour accueillir le Forum des maires à l'avenir, si l'événement est prolongé au-delà de 2022, et qui comprend les étapes suivantes :

i) L'État membre envoie une lettre d'offre au secrétariat, pour examen par le Comité ;

ii) Le Bureau du Comité et le secrétariat examinent les offres reçues et posent des questions ou demandent des éclaircissements si nécessaire ;

iii) Le Bureau examine les offres et formule des recommandations ;

iv) La décision concernant le pays ou la ville hôte est prise à la session du Comité.

i) Sur la base des résultats de l'évaluation, qui doit être finalisée d'ici 2022, le Comité devra convenir des objectifs, du format et de la fréquence du Forum, pour autant que l'événement est prolongé au-delà de 2022, en vue de soumettre une proposition sur les réunions futures, pour approbation par le Comité exécutif de la CEE ou par la Commission à sa soixante-dixième session, prévue en 2023.

V. Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : villes intelligentes et durables (point 4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3, ECE/HBP/2017/7, ECE/HBP/2019/8.

A. Mise en œuvre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » (point 4 a) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3, ECE/HBP/2020/4, ECE/HBP/2020/Inf.3, ECE/HBP/2020/Inf.5, ECE/HBP/2020/Inf.7, ECE/HBP/2020/Inf.8.

23. La CEE est l'un des 16 organismes des Nations Unies membres de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » ; cette initiative est coordonnée par l'UIT, la CEE et ONU-Habitat, bénéficie de l'appui de 16 organismes, et vise à atteindre l'ODD 11. Les activités menées par la CEE au titre de cette initiative s'inscrivent dans le cadre des programmes de travail du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire et sont passées en revue à l'occasion des sessions annuelles de ce dernier.

24. L'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » aide les villes à évaluer leurs performances au moyen des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables et à progresser vers une durabilité intelligente en élaborant des lignes directrices, des études, des plans d'action pour la ville et des réunions de renforcement des capacités. Les indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » sont une norme des Nations Unies, qui a été mise au point par la CEE et l'UIT en 2015 et approuvée par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE à sa soixante-dix-septième session, en septembre 2016 (ECE/HBP/2016/4). L'utilisation des indicateurs fondamentaux de performance allait dans le sens d'une approche fondée sur la connaissance des faits pour l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030.

25. La Présidente a informé les participants que les approches que le Comité élaborait depuis 2016 sur la base de données factuelles en matière de logement et de développement urbain bénéficiaient de l'appui du projet relatif aux politiques fondées sur des données factuelles en matière de logement et de développement urbains dans la région de la CEE, financé par la dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement. La séance consacrée au point 4 a) de l'ordre du jour a été animée par Matteo Tarantino, chargé de recherche principal à l'Université de Genève (Suisse).

26. Les représentants de Alesund, Asker, Rana et Trondheim, quatre municipalités norvégiennes, ont présenté les principales conclusions des monographies que la CEE avait consacrées à celles-ci dans le cadre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables ».

27. Le secrétariat et Pedro Neves, membre du Conseil consultatif des entreprises de la CEE et chef du groupe de travail sur les ODD au sein de l'unité de la CEE consacrée aux partenariats public-privé, ont présenté les lignes directrices sur les outils et les mécanismes de financement des projets de villes intelligentes et durables, élaborées par la CEE dans le cadre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables ».

28. Le Comité s'est félicité de l'élaboration des monographies relatives aux villes intelligentes et durables concernant Nour-Soultan (Kazakhstan) et Alesund, Asker, Rana et Trondheim (Norvège), et a approuvé les lignes directrices sur les outils et les mécanismes de financement des projets de villes intelligentes et durables. Il a en outre pris note des informations relatives à l'exécution du programme « Tous unis pour des villes intelligentes et durables » et a renouvelé l'invitation faite aux gouvernements centraux et locaux d'utiliser les indicateurs fondamentaux de performance pour l'évaluation des villes.

B. Protocole de la Commission économique pour l'Europe concernant l'évaluation de la performance des villes au regard des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables (point 4 b) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/5.

29. La Présidente a informé les participants que les indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables avaient été testés et utilisés dans plus de 150 villes à travers le monde et que ces indicateurs s'appuyaient sur la méthode de collecte des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables (*Collection Methodology for Key Performance Indicators for Smart Sustainable Cities*). Pour améliorer la qualité et la transparence du processus d'évaluation, le secrétariat du Comité a élaboré le « Protocole de la CEE concernant l'évaluation de la performance des villes au regard des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables ». Les débats sur le point 4 b) de l'ordre du jour ont également été animés par M. Tarantino.

30. Un représentant d'ONU-Habitat a présenté un rapport sur les principaux résultats du projet conjoint CEE/ONU-Habitat relatif aux politiques fondées sur des données factuelles en matière de logement et de développement urbains dans la région de la CEE, financé par la dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement. L'un de ces résultats concernait l'organisation, en coopération avec la CEE, d'une série d'ateliers nationaux dans six pays en transition économique.

31. Un représentant de l'Université de Genève a présenté les études menées par l'Université dans le cadre du projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement et de la plateforme Geneva Science-Policy Interface, à l'appui de l'action menée par la CEE pour élaborer des politiques fondées sur des données factuelles.

32. Le secrétariat a présenté le Protocole de la Commission économique pour l'Europe concernant l'évaluation de la performance des villes au regard des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durable.

33. Le Comité a approuvé ce protocole de la CEE afin de guider les travaux du secrétariat de la CEE sur les indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables.

VI. Examens locaux volontaires au regard des objectifs de développement durable : mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local (point 5 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/6.

34. La Présidente a introduit le sujet et affirmé que les administrations municipales mesuraient les progrès qu'elles faisaient dans la réalisation des ODD à l'aide de divers outils. Les indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables, élaborés dans le cadre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables », constituent un outil complet pour évaluer la performance des villes en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ODD et permettent dès lors de réfléchir aux progrès que la ville accomplit vers la réalisation de ces derniers.

35. Des représentants du secrétariat de la CEE et du DESA, ainsi que Kristian Mjoen, conseiller municipal de Trondheim (Norvège), ont partagé des informations concernant les méthodes de réalisation des examens locaux volontaires, notamment l'utilisation des indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables pour l'évaluation des progrès faits par les villes dans la réalisation des ODD. Un représentant d'ONU-Habitat a indiqué que les examens locaux volontaires n'étaient pas une fin en soi mais un moyen de favoriser le développement durable, et a dit espérer que l'on étudierait davantage de possibilités de coopération avec la CEE dans ce domaine. Il a fait observer que

le DESA travaillait avec d'autres commissions régionales sur des initiatives similaires, et a rendu compte des progrès réalisés dans la réalisation d'autres examens locaux volontaires à Moscou et à Florence.

36. Le Comité a approuvé la proposition d'utiliser, comme base pour les examens locaux volontaires réalisés dans la région, les indicateurs fondamentaux de performance relatifs aux villes intelligentes et durables élaborés dans le cadre de l'initiative « Tous unis pour des villes intelligentes et durables », et d'élaborer des lignes directrices pour l'utilisation de ces indicateurs dans le cadre des examens locaux volontaires.

VII. Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : logements abordables, convenables, économes en énergie et salubres (point 6 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3, ECE/HBP/2017/7, ECE/HBP/2019/8.

A. Des logements abordables, convenables et salubres (point 6 a) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/Inf.9.

37. La Présidente a rappelé que le Comité avait, à sa quatre-vingtième session, invité le Bureau à réaliser une étude intitulée « *#Housing 2030 − Improving Housing Affordability in the UNECE region* » (#Logement 2030 − Améliorer l'accessibilité économique du logement dans la région de la CEE), pour donner suite à la demande que le Comité avait faite à sa soixante-dix-neuvième session, en 2018, au sujet d'une enquête à réaliser auprès des États membres pour déterminer leurs difficultés et leurs priorités concernant l'accessibilité économique du logement.

38. Elena Szolgayova et David Orr, coprésidents de l'initiative #Housing2030, et Julie Lawson, rédactrice en chef de l'étude, ont fait le point sur l'état d'avancement de l'étude menée par la CEE en coopération avec ONU-Habitat et Housing Europe.

39. Des représentants des États membres de la CEE ont débattu des principaux problèmes d'accessibilité économique qui se posaient dans leurs pays et des mesures prises pour régler ces problèmes :

a) Roderick Galdes, Ministre du logement social de Malte, a souligné qu'une bonne gouvernance et une relation de confiance avec la population étaient nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie efficace en matière de logement social ;

b) Nikita Stasishin, Vice-Ministre de la construction, du logement et des services publics de distribution de la Fédération de Russie, a expliqué que son gouvernement donnait la priorité à la construction de logements sociaux, en particulier pour les familles, et s'employait, à cette fin, à renforcer la coopération avec le secteur privé. La Fédération de Russie s'efforçait également d'élaborer des normes officielles applicables aux logements sociaux et veillait de plus en plus au respect des codes du bâtiment ;

c) Aša Rogelj, Directrice générale adjointe de la Direction de l'aménagement du territoire, de la construction et du logement au Ministère de l'environnement et de la planification sociale de la Slovénie, a souligné la nécessité de construire des logements sociaux de qualité pour les familles et a fait observer que son gouvernement construisait divers types de logements sociaux pour répondre aux besoins de différents groupes (par exemple, les jeunes célibataires, les personnes âgées, etc.) Elle a également mentionné l'existence d'un mécanisme par lequel les propriétaires privés pouvaient proposer leurs biens sur le marché public de la location en tant que logements sociaux ;

d) Paige Esterkin, Secrétaire adjointe à l'élaboration des politiques au Bureau de l'élaboration des politiques et de la recherche du Ministère du logement et de l'aménagement urbains des États-Unis d'Amérique, a mis en avant les travaux que son ministère menait

conjointement avec d'autres organes du Gouvernement fédéral américain, tels que le Ministère des anciens combattants et le Département du Trésor. Elle a également indiqué que les allégements fiscaux stimulaient le développement du logement social, et a appelé l'attention sur un récent décret du Président Trump concernant cette question ;

e) Bent Madsen, Président de Housing Europe, a indiqué que les membres de son organisation avaient, en pleine pandémie, agi rapidement pour fournir des logements aux travailleurs de la santé et assurer la coordination entre les propriétaires et les locataires pour éviter les expulsions à la suite de pertes d'emplois massives ;

40. La Présidente a informé les participants que le projet de rapport d'étude intitulé « *Housing for Migrants and Refugees in the UNECE region: challenges and practices* » (Logement pour les migrants et les réfugiés dans la région de la CEE : difficultés et pratiques), élaboré par le secrétariat, continuait d'être examiné par les États membres, car aucun consensus ne s'était dégagé sur le texte, L'élaboration de cette étude avait été approuvée par le Comité à sa soixante-dix-septième session, en 2016.

41. Le Comité a pris note des informations fournies, a formulé des observations et des recommandations concernant l'application des conclusions issues de l'étude « *#Housing 2030 − Improving Housing Affordability in the UNECE region* » (#Logement 2030 − Améliorer l'accessibilité économique du logement dans la région de la CEE), et a approuvé le rapport comme publication officielle de la CEE en anglais et en russe, sous forme numérique et imprimée. Le Comité a également pris note de l'état d'avancement de l'étude intitulée « *Housing for Migrants and Refugees in the UNECE region: challenges and practices* » (Logement pour les migrants et les réfugiés dans la région de la CEE : difficultés et pratiques), et l'a approuvée en tant que publication numérique officielle de la CEE en anglais et en russe.

B. L'efficacité énergétique dans le secteur du logement (point 6 b) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3.

42. La Présidente a présenté le sujet et rappelé qu'à sa quatre-vingtième session, le Comité avait décidé de prolonger le mandat de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments pour 2020-2021.

43. Un représentant de la Division de l'énergie durable de la CEE a informé les représentants des progrès que l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments avait réalisés depuis la quatre-vingtième session du Comité, et a présenté des propositions concernant les travaux futurs de l'Équipe spéciale conjointe.

44. Le Comité a pris note :

a) Des activités de l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments en 2019-2020, y compris ses publications, projets et activités de renforcement des capacités ;

b) Des informations fournies par la Division de l'énergie durable de la CEE sur la mise à jour des Orientations-cadres pour l'élaboration de normes sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments (ECE/ENERGY/GE.6/2020/4) ;

c) Des activités en cours et prévues de l'Équipe spéciale conjointe conformément à son mandat pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/8), y compris le projet et les activités connexes.

C. Normes de protection des bâtiments contre les incendies (point 6 c) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/7, ECE/HBP/2020/Inf.10.

45. Au moment de présenter ce point de l'ordre du jour, la Présidente a rappelé que le Comité avait, à sa quatre-vingtième session, pris note des travaux que l'Alliance pour des

normes internationales de protection contre les incendies avait menés afin d'élaborer un ensemble de nouvelles normes internationales de protection de haut niveau − les Normes internationales de protection contre les incendies : Principes communs « Des bâtiments sûrs sauvent des vies » −, avec l'appui de la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) qui avait assuré le secrétariat de l'Alliance pour l'élaboration des principes communs.

46. Gary Strong, Président de l'Alliance pour des normes internationales de protection contre les incendies et représentant la Royal Institution of Chartered Surveyors, a présenté les « Normes internationales de protection contre les incendies : Principes communs ».

47. Le Comité a accueilli favorablement le document intitulé Normes internationales de protection contre les incendies : principes communs « Des bâtiments sûrs sauvent des vies », qui sera publié en tant que norme de la CEE, et a invité les représentants des gouvernements nationaux et des autorités locales, ainsi que les parties prenantes à appliquer les principes communs énoncés dans cette publication en vue de promouvoir la sécurité des bâtiments.

D. Activités du Groupe consultatif du marché immobilier (point 6 d) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/8 ; ECE/HBP/2020/9.

48. La Présidente a rappelé que le Groupe consultatif du marché immobilier aidait le Comité et le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers à mettre en œuvre leur programme de travail.

49. Paloma Taltavull de la Paz, Présidente du Groupe consultatif du marché immobilier, a présenté un rapport sur les activités actuelles et prévues du Groupe.

50. Le Comité :

a) A pris note des activités que le Groupe consultatif avait menées depuis sa quatre-vingtième session ;

b) A demandé au Groupe consultatif de poursuivre ses travaux concernant l'étude sur l'économie du partage dans le secteur du logement ;

c) A recommandé la prolongation du mandat du Groupe consultatif jusqu'à la fin de 2022 ;

d) A approuvé le mandat révisé (annexe VII) ;

e) A recommandé au Comité exécutif de la CEE de proroger le mandat du Groupe consultatif et de l'approuver, tel que révisé, jusqu'à la fin de 2022 ;

f) A approuvé le programme de travail du Groupe consultatif ;

g) A recommandé que le Comité exécutif de la CEE approuve le programme de travail du Groupe consultatif pour la période 2021-2022.

VIII. Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire 2021 (point 7 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/10.

51. La Présidente a rappelé que le Comité avait, à sa quatre-vingtième session, décidé d'organiser une réunion ministérielle en octobre 2021 afin d'examiner les nouvelles mesures à prendre pour mettre en œuvre la Charte de Genève sur le logement durable, la stratégie de la CEE pour le logement durable et l'aménagement du territoire pour la période 2014-2020 et la Déclaration ministérielle de Genève sur le logement et le développement urbain durables. Elle a présenté des propositions élaborées par le Bureau concernant l'organisation de la Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire 2021.

52. Le Comité :

a) A approuvé la proposition relative à la Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire en 2021, telle qu'elle figure dans le document ECE/HBP/2020/10, et a invité le Bureau à l'organiser ;

b) A rappelé la décision prise à sa quatre-vingtième session et réaffirmé que sa quatre-vingt-deuxième session comporterait le Forum des maires (le premier jour), la session ordinaire, et la Réunion ministérielle ;

c) La Réunion ministérielle portera sur le thème « Un logement abordable, convenable et résilient dans des villes qui offrent une bonne qualité de vie, y compris dans celles qui connaissent des conditions météorologiques extrêmes ».

IX. Coopération intersectorielle (point 8 de l'ordre du jour)

A. Examen des activités des centres de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables (point 8 a) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/11, ECE/HBP/2020/11/Corr.1.

53. La Présidente a présenté ce point et a rappelé qu'à sa soixante-dix-septième session (2016), le Comité avait recommandé de créer un réseau de centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables, coordonné par la CEE, pour faciliter la mise en œuvre de la Charte de Genève sur le logement durable (E/ECE/1478/Rev.1). Elle a regretté que les représentants des centres n'aient pas eu le temps de prendre la parole et a informé le Comité que les exposés des sept centres existants et futurs étaient disponibles en ligne.

54. Le secrétariat a présenté le document intitulé « Lignes directrices pour l'établissement de centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables et modalités de leur travail ».

55. Le Comité :

a) A pris note des informations concernant les activités des centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables et a formulé des recommandations pour les travaux futurs ;

b) A approuvé le document intitulé « Lignes directrices pour l'établissement de centres d'excellence de la Charte de Genève sur le logement durable et les villes intelligentes et durables et modalités de leur travail ».

B. Coopération intersectorielle au titre du thème commun de la Commission économique pour l'Europe intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges » (point 8 b) de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/12, ECE/HBP/2020/Inf.11.

56. Le Comité a été informé des récentes activités de coopération intersectorielle menées au titre du thème commun de la CEE intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges » et de l'élaboration de la publication phare intitulée « People-Smart Sustainable Cities : a Policy Nexus for a Prosperous, Green and Liveable Future » (Villes intelligentes et durables à dimension humaine : Des politiques convergentes pour un avenir prospère, écoresponsable et offrant une bonne qualité de vie).

57. Oleg Golubchikov, auteur principal de la publication, a présenté les conclusions les plus importantes de l'étude.

58. Le secrétariat a présenté les activités qu'il menait au titre du thème commun concernant les mesures visant à faire face à la pandémie de COVID-19, à savoir : le projet relatif aux villes intelligentes et durables, financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, le projet relatif au renforcement de la résilience économique urbaine pendant et après la pandémie de COVID-19, financé par la treizième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, et le projet de la CEE sur la relance après la pandémie de COVID-19, dans les établissements informels.

59. Le Comité :

a) A approuvé les principales conclusions et recommandations figurant dans la publication phare « Villes intelligentes et durables à dimension humaine : Des politiques convergentes pour un avenir prospère, écoresponsable et offrant une bonne qualité de vie », relative à son thème commun intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges » ;

b) A décidé d'appuyer la mise en œuvre des recommandations issues de la note d'orientation de la CEE concernant le vieillissement, élaborée par le Groupe de travail permanent de la CEE sur le vieillissement, dans le cadre de ses activités sur le logement abordable et économe en énergie, les villes intelligentes et durables et l'urbanisme ;

c) A pris note avec satisfaction des activités menées par le secrétariat pour aider les villes à faire face à la pandémie de COVID-19 et renforcer leur résilience économique, et a demandé au Bureau de formuler des propositions pertinentes concernant la poursuite de ces activités dans le cadre du programme de travail pour 2021, selon qu'il convient.

X. Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020-2021 : administration des biens fonciers et aménagement du territoire (point 9 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3, ECE/HBP/2017/7, ECE/HBP/2019/8, ECE/HBP/2020/Inf.12.

60. Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers, Fredrik Zetterquist (Suède) a rendu compte des activités menées par le Groupe de travail depuis la quatre-vingtième session du Comité et de l'état d'avancement des études consacrées :

a) Aux problèmes que pose la fraude aux institutions chargées de l'administration des biens fonciers ;

b) À un guide juridique sur le remembrement des terres ;

c) Aux principes directeurs concernant les partenariats public-privé dans l'administration des biens fonciers ;

d) Aux scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire.

61. Le secrétariat a informé le Comité des préparatifs de la douzième session du Groupe de travail, y compris des dates et du lieu de la réunion. Le Gouvernement de Malte a proposé d'accueillir la session les 31 mai et 1er juin 2021, ce que le Groupe de travail a accepté. Les thèmes proposés pour la douzième session sont les suivants : Scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE ; Passage au numérique dans le secteur foncier; Partenariats public-privé au service de l'administration des biens fonciers; Reprise après la pandémie de COVID-19 et reconstruction en mieux.

62. Le Comité a pris note des éléments suivants :

a) La mise en œuvre des programmes de travail du Groupe de travail pour 2018-2019 et pour 2020-2021 ;

b) Les préparatifs de la douzième session du Groupe de travail, qui se tiendra les 31 mai et 1er juin 2021 ;

c) Les préparatifs d'une étude-scénario sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE visant à promouvoir des consultations stratégiques et les interventions à l'échelon national.

XI. Examen de la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2018-2019 et 2020 : monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire (point 10 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3.

63. Le secrétariat a fait rapport sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans les monographies nationales élaborées par la CEE concernant l'Arménie, le Bélarus, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et la République de Moldova. Il a également donné des informations sur la planification des monographies nationales concernant l'Albanie et le Kirghizistan.

64. Le Comité :

a) A pris note avec satisfaction de la mise en œuvre des recommandations formulées dans les monographies nationales concernant l'Arménie, le Bélarus, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et la République de Moldova ;

b) A pris note de l'état d'avancement de la monographie nationale concernant l'Albanie.

XII. Programme de travail pour 2021 de la composante logement et aménagement du territoire du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population » (point 11 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/3, ECE/HBP/2020/13.

65. Le secrétariat a présenté le projet de programme de travail pour 2021. Il a rappelé qu'en décembre 2017, l'Assemblée générale avait, dans sa résolution intitulée « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies »[3], approuvé le remplacement à titre expérimental des exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels à compter de 2020. Le projet de programme de travail pour 2021 suit la structure annuelle appliquée à compter de 2020, et contient des modifications prévues dans la résolution 74/251, adoptée par l'Assemblée générale en décembre 2019.

66. Le Comité :

a) A pris note des informations sur les activités qui ont été réalisées dans le cadre de ses programmes de travail 2018-2019 et 2020 ;

b) A adopté le programme de travail pour 2021 et a recommandé au Comité exécutif de la CEE de l'approuver ;

c) A approuvé la liste des activités proposées pour 2021, qui contient des informations détaillées sur toutes les activités nécessaires à l'exécution du programme de travail pour 2021 de la composante logement et aménagement du territoire du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population », telle qu'elle figure dans le document ECE/HBP/2020/3.

[3] Voir la résolution 72/266 de l'Assemblée générale.

XIII. Publications pour 2022 (point 12 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/HBP/2020/14.

67. Le secrétariat a donné des informations sur les publications prévues pour 2022 (ECE/HBP/2020/14).

68. Le Comité :

a) A approuvé la proposition relative aux publications officielles et aux supports promotionnels de la composante logement et aménagement du territoire du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population, pour 2022 ;

b) A approuvé la publication de la monographie concernant Nour-Soultan (Kazakhstan) en anglais et en russe, sous forme numérique et imprimée, en lieu et place de l'étude sur les systèmes d'administration des biens fonciers ;

c) A approuvé la publication des monographies concernant Alesund, Asker, Rana et Trondheim (Norvège) en tant que publications officielles de la CEE en anglais, en format numérique et imprimé.

XIV. Plan d'évaluation pour 2022 (point 13 de l'ordre du jour)

69. Le Comité a été saisi d'une proposition relative au plan d'évaluation du programme de travail pour 2022 de la composante logement et aménagement du territoire du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population ».

70. Le Comité a approuvé le thème suivant pour l'évaluation du sous-programme qui sera réalisée en 2022 : « monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire et monographies sur des villes intelligentes et durables : outils pour promouvoir l'approche fondée sur des données factuelles aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable ».

XV. État de l'appui extrabudgétaire en faveur des programmes de travail pour 2020 et 2021 (point 14 de l'ordre du jour)

71. Le secrétariat a informé le Comité de l'état de l'appui extrabudgétaire à la mise en œuvre du programme de travail.

72. Le Comité a pris note des informations relatives à l'état de l'appui extrabudgétaire en faveur des programmes de travail pour 2020 et 2021, et a invité les pays à faire des annonces de contributions volontaires en faveur de la mise en œuvre des programmes de travail.

XVI. Élection du Bureau (point 15 de l'ordre du jour)

73. Le Comité a élu les membres de son bureau, y compris son président et ses deux vice-présidents, qui resteront en fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-deuxième session. Les membres élus sont les suivants :

- Doris Andoni, Albanie (Présidente) ;
- Elshad Khanalibayli, Azerbaïdjan (Vice-Président) ;
- Aša Rogelj, Slovénie (Vice-Présidente) ;
- Dmitry Doroshevich, Bélarus ;
- Marie Mohylova, République tchèque ;
- Maja-Marija Nahod, Croatie ;
- Nino Gventsadze, Géorgie ;
- Yves-Laurent Sapoval, France ;

- Giampiero Bambagioni, Italie ;
- Olzhas Sartayev, Kazakhstan ;
- Rachael Marie Scicluna, Malte ;
- Veronika Rehakova, Slovaquie ;
- Helena Beunza, Espagne ;
- Joana Balsemão, Portugal ;
- Nikita Stasishin, Fédération de Russie ;
- Edouard Jay, Suisse ;
- M. Fredrik Zetterquist, Suède (*ex officio*).

XVII. Questions diverses (point 16 de l'ordre du jour)

74. Aucune autre question n'a été soulevée par les représentants.

XVIII. Adoption du rapport et clôture de la session (point 17 de l'ordre du jour)

75. Aucun consensus n'ayant été trouvé au 8 octobre 2020 sur le projet de décision concernant le point 3 de l'ordre du jour et figurant au paragraphe 22 (p. 6) du présent projet de rapport, la Présidente a décidé de ne pas clore la quatre-vingt-unième session du Comité et de convoquer à nouveau, le plus tôt possible, une réunion officielle à distance en vue de trouver une solution pour ce projet décision, et de tenir des consultations informelles avec les missions permanentes à Genève sur cette question le 19 octobre 2020.

76. Deux consultations informelles ont eu lieu les 19 et 26 octobre 2020. Les résultats de ces consultations ont été examinés par le Comité le 6 novembre et figurent au paragraphe 22.

77. Le Comité a été invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat. Le rapport a été adopté, et la Présidente a clos la session le 6 novembre 2020 à 16 h 39.

Annexe I

[*Anglais seulement*]

Geneva Cities Hub report from the "In focus: SDG11" roundtable, 5 October 2020, Daria Cibrario (Director, Geneva Cities Hub)

Madam the Executive Secretary of the United Nations Economic Commission for Europe

Excellencies,

Distinguished delegates,

Colleagues and partners,

It is my pleasure and honour to deliver the report on the outcomes and recommendations that emerged from this year's "In Focus: SDG11" roundtable, organized by the UNECE in cooperation with UN-Habitat and the Geneva Cities Hub. The event took place on 5 October, World Habitat Day, and featured a substantial participation by city networks, urban partnerships and initiatives that brought together the voices of cities and local authorities with Geneva-based UN agencies, NGOs, academia, and civil society, to discuss and exchange on the topic of "Supporting city actions for a resilient future".

I will now share a set of **key outcomes** and **recommendations** that emerged from the discussion.

As for the **outcomes**:

1. Multilateralism must be more than ever inclusive and multi-level.

Opening panellists welcomed the UNECE's and other UN agencies' approach that bridges the gap between global institutions and local governments, recognizing and working with cities, and including them in intergovernmental processes to advance the SDGs and the New Urban Agenda.

2. Cities are the epicentres and the frontline responders to crises.

The socioeconomic consequences of COVID-19 are particularly harsh in cities and their communities, which have been at the forefront of the pandemic. Local authorities have led swift responses, redeploying municipal budgets, setting up emergency shelters, and adapting public service delivery.

3. Crises in urban settings magnified and exacerbated existing inequalities and vulnerabilities.

COVID-19 exposed the global housing crisis, and the direct relationship between lack of access to essential public services and public health. It has taken a heavy toll on women, exposed racial tensions, and worsened the challenges of vulnerable groups, including girls, migrants and refugees, indigenous people, and LGBTI individuals.

As for the **recommendations**, the following key messages stood out:

1. **Global challenges need local solutions. Cities and local governments must have a seat at the table in global and national policymaking.**

National crisis management committees need to include local authorities. A special envoy for cities to the UN Secretary-General could be appointed, and mayors' participation in national delegations at the UN General Assembly must be enhanced. New pathways are also needed for local authorities to take part in multilateral processes in their own capacity.

2. **SDG implementation must be fast-forwarded, and there needs to be a systemic paradigm shift that puts local governments and their communities at the centre.**

The global health crisis questions the current production and consumption models. The aspirations of local communities must be placed at the heart of global policy and of action to bring about sustainable change. Recovery plans need to prioritize the protection of our commons, public service delivery and access for all, and must be rooted in human rights.

3. **An inclusive, cooperative, whole-of-government and whole-of-society approach is a pre-requisite for effective, lasting recovery.**

As COVID-19 will leave behind a legacy of socioeconomic hardship, all governance structures and stakeholders need to increase efforts, cooperation, solidarity, trust-building and collective action to ensure that cities become key hubs of inclusion and equal opportunity for all. This requires the meaningful participation of local authorities and of all categories of inhabitants in policy development and implementation.

4. **Empowering local governments, building their capacity and securing adequate resources equates to empowering people.**

Decentralization, subsidiarity, and local autonomy must be strengthened and accompanied by capacity building and adequate funding for local governments. Municipal financial and fiscal systems need to be urgently redesigned.

5. **Good-practice sharing, peer learning and cooperation across departments and all levels of governments are essential to build effective local and national resilience plans.**

We need to strengthen support for city-to-city cooperation, peer learning and cross-fertilization to develop policy solutions that address the specific features of local realities.

6. **Reliable, consistent data collection, management and sound governance systems are critical to identify city needs and meet them with efficient solutions.**

I thank you for your attention, and wish you every success in today's work and deliberations.

Annexe II

Report on Forum of Mayors, Peter Danielsson (Mayor of Helsingborg, Sweden)

A. Context

1. The Geneva Forum of Mayors brought over 40 mayors from 39 countries together to discuss challenges facing cities related to the COVID-19 pandemic, and the climate crisis and its solutions that have at their forefront the SDGs.

2. The Forum was opened by Lord Norman Foster, a renowned urbanist and architect, alongside the Executive Secretary of UNECE and the Director-General of UNOG. Foster particularly spoke about how the pandemic has been accelerating pre-existing urban trends related to digitalization, vehicular transport, and urban green spaces. He struck an optimistic tone, noting that cities have always emerged stronger out of crises and that previous calamities, such as the cholera epidemic of the late 19th century, the Spanish Flu, and even the Great Fire of 1666 in London, led to leaps in urban innovation that we continue to enjoy even today. In the spirit of "inclusive multilateralism", which was also echoed at the preceding SDG11 Day on 5 October 2020, Foster noted that, while globalization has lifted millions out of poverty in developing countries, it has created local rust belts which threaten the legitimacy and stability of the current economic system. Forums like this one are part of how international organizations can strike the right balance between local and global, and bring more voices to the discussion. At the end of the Forum, the Mayors endorsed, by acclamation, the Geneva Declaration of Mayors, an ambitious platform purporting to "place the SDGs at the centre of our recovery efforts and create new urban realities for the benefit of all".

B. Overview

3. While each mayor spoke of their own experiences, there were some important common themes:

(a) Implementation of the SDGs begins at the local level and is, in many respects, a local matter.

Local leaders are at the front lines regarding responding to crises, from COVID-19 to climate change, and need to be part of the discussion. They also have a much clearer view of the on-the-ground reality, and can come to the table with innovative solutions that might be overlooked at the national level. They can also see problems that are not apparent, or simply do not seem relevant, to higher levels of authority.

(b) Collaboration between cities is essential for solving all kinds of problems, and city networks and forums such as this one are often better-placed to facilitate dialogue between cities than national governments.

(c) Public-private partnerships are important tools for solving all kinds of problems in cities, and have become especially useful in the context of the pandemic.

There are COVID-19-related programmes in many cities to lend money to, or even take equity stakes in, local businesses to ensure their survival. This type of initiative is especially pertinent in tourism-dependent cities with large numbers of small businesses now unable to operate.

(d) Building long-term resilience to crises of all kinds is a widely held goal, and there was general consensus that responding to problems as they come or individually is not the right approach to take.

Mayors noted that, due to COVID-19, they are dealing with multiple major crises simultaneously, that is alongside climate change and some regions that have faced natural disasters since the outbreak in January. Solving problems in silos is simply not a viable option.

(e) Setting a date for carbon neutrality is a necessary step towards galvanizing efforts to reduce emissions and move towards more sustainable economic models.

While exact dates for carbon neutrality varied from city to city, there was broad agreement that cities need to act and that, often, national targets do not go far enough or are simply not ambitious enough in their timing. An effort mentioned by a few cities is a push to make them "energy positive", that is producing more energy than they consume.

4. Many interventions focused on specific measures implemented by cities to respond to crises such as the COVID-19 pandemic and climate change. Several cities are already on the same page regarding such solutions, and there were several popular measures:

(a) Expanded cycling and pedestrian access

Remote working requirements drastically reduced vehicular traffic in cities, and social distancing requirements make public transit undesirable. Cycling emerged as a low-cost, environmentally friendly, and healthy transport option. Many mayors mentioned local initiatives to turn roads into bike lanes and/or pedestrian-only areas.

(b) Civil society initiatives to combat loneliness

COVID-19 prompted a crisis of loneliness among elderly people, as they are isolated and not able to get essential supplies. Mayors mentioned programmes that matched lonely seniors with volunteers who delivered essential supplies, checked up on their health, and provided much-needed emotional support. Other examples include psychological helplines to aid those distressed by the impacts of the pandemic.

(c) Buildings have been identified as a key source of carbon emissions, and building more sustainably is imperative in the effort to lower carbon emissions in cities

Many mayors alluded to measures to subsidize or otherwise encourage the retrofitting of older buildings to reduce emissions. This was especially the case in post-Soviet countries where a surfeit of poorly insulated housing is a key source of emissions from heating.

Annexe III

Information on steps taken for the identification and selection of the host country/city for the Forum of Mayors 2021, the eighty-second session of the Committee on Urban Development, Housing and Land Management, and the Ministerial Meeting

1. The Committee on Urban Development, Housing and Land Management, at its eightieth session in 2019, decided to hold a Ministerial Meeting in 2021, and invited member States to host the Ministerial Meeting in their countries and inform the eighty-first Session accordingly.

2. Also, in accordance with the decision of the eighty-first session of the Committee, a Steering Committee for the Forum of Mayors was created. The Steering Committee is composed of interested bureau members and nexus members. It also allowed participation of other interested experts. Below is the full list of members:

- Mr. Edouard Jay, Steering Committee Co-Chair (Switzerland)
- Ms. Marie Pierre Meganck (France)
- Mr. Luca Nizzola, City of Geneva (Switzerland)
- Ms. Doris Andoni (Albania)
- Mr. Dmitry Doroshevich (Belarus)
- Mr. Olzhas Sartayev (Kazakhstan)
- Mr. Giampiero Bambagioni (Italy)
- Ms. Paloma Taltavull (Spain)
- Ms. Joana Balsemão, Steering Committee Co-Chair (Portugal)
- Ms. Beatriz Corredor (Spain)
- Mr. Olivier Coutau, Representative of Canton de Genève (Switzerland)
- Ms. Kamelia Kemieva, Geneva Cities Hub
- Ms. Franziska Hirsch, Environment Division, UNECE
- Mr. Oleg Dzioubinski, Sustainable Energy Division, UNECE
- Mr. Roel Janssens, Transport Division, UNECE
- Mr. Anders Jonsson, Innovation Section, UNECE

3. As several member States contacted the secretariat to inquire about the requirements for the hosting of the Ministerial Meeting and related events, the secretariat informed the Forum of Mayors Steering Committee, at its meeting on 3 March 2020, that a Note to member States inviting offers to organize the Forum of Mayors 2021 and related events would be sent to the Permanent Missions, and that offers could be submitted until the end of May 2020.

4. On 16 March 2020, the Note was sent to all ECE member States regarding hosting the Forum of Mayors 2021, the eighty-second session of the Committee on Urban Development, Housing and Land Management, and the Ministerial Meeting sometime in October/November 2021. The Note included an indicative list of services, facilities, and personnel to be provided by the country hosting the three above-mentioned events.

5. Interested member States were requested to send a detailed offer indicating their willingness to host the events, and to provide the required services to Ms. Gulnara Roll, Secretary to the Committee on Urban Development, Housing and Land Management, no later than 29 May 2020.

6. At its meeting on 25 March 2020, the Steering Committee was informed that the Note to member States was sent and replies were expected by the end of May 2020.

7. Two offers were received in response to the call, namely from Spain (Barcelona) and the Russian Federation (Murmansk).

8. As the offers were rather similar in nature, in the ensuing weeks, the secretariat liaised with the two countries to ask additional questions.

9. The secretariat shared the answers to the questions of the two countries with the Committee Bureau for their consideration through an email message on 26 June 2020 and at the Bureau meeting on 1 July 2020.

10. Members of the Bureau include:

- Ms. Doris Andoni, Albania (Chair)
- Mr. Elshad Khanalibayli, Azerbaijan (Vice-Chair)
- Ms. Aša Rogelj, Slovenia (Vice-Chair)
- Mr. Dmitry Doroshevich, Belarus
- Ms. Marie Mohylova, Czechia
- Ms. Maja-Marija Nahod, Croatia
- Ms. Nino Gventsadze, Georgia
- Mr. Yves-Laurent Sapoval, France/ Marie-Pierre Meganck, alternate
- Mr. Giampiero Bambagioni, Italy
- Mr. Olzhas Sartayev, Kazakhstan
- Ms. Veronika Rehakova, Slovakia
- Ms. Beatriz Corredor, Spain
- Ms. Joana Balsemao, Portugal
- Mr. Andrey Chibis, Russian Federation
- Mr. Edouard Jay, Switzerland
- Ms. Emma Vincent, United Kingdom
- Ms. Marge Martin, United States of America
- Mr. Fredrik Zetterquist, Sweden (*ex officio*)

11. At its meeting on 17 July 2020, the Bureau of the CUDHLM considered the two offers (see para. 7 of this annex).

> (*From the report of the Bureau meeting – verbatim*) "Bureau members considered that the offer of the Russian Federation seemed more advantageous because of: (a) geographical representation as the venue for the UNECE official meeting (because most of the UNECE official meetings are organized in Western Europe), (b) importance of "leaving no one behind", i.e. so that the UN meeting is organized in a smaller city which is not a major tourist destination; (c) the resources provided for the staff support and communication activities. The Bureau recommended Murmansk, Russian Federation, as the host for the 2021 Forum of Mayors."

12. On 18 September 2020, draft decisions for the eighty-first session were shared with all ECE members States (via official Note). The decisions included a reference to the fact that the Committee was expected to decide on the venue of the Forum of Mayors and related events for 2021.

13. Two informal consultations (allowing for participation both in person and online) were held on 22 September 2020 and 1 October 2020 to discuss the draft decisions of the Committee, including the draft decision on the hosting of the Forum of Mayors 2021. During the second consultation, Spain informed the delegates that it had withdrawn its candidature for Barcelona.

14. At that time, no concerns were expressed by any member State on the offer of the Russian Federation.

15. After the consultation, on 2 October 2020, the secretariat issued another Note to member States with the revised draft decisions, and posted them on the Committee website.

16. These draft decisions were those considered by the eighty-first session of the Committee on 7 October 2020.

Annexe IV

Statement from the Delegation of the Russian Federation

1. Россия поддерживает работу ЕЭК ООН в сфере устойчивой урбанизации и придаёт большое значение деятельности Комитета по градостроительству, жилищному хозяйству и землепользованию (КГЖХЗ). С удовлетворением отмечаем успешное проведение первого Форума мэров городов. Мы очень рады, что данная инициатива, с которой российская делегация выступила в ходе 68-й сессии ЕЭК ООН в 2019 г., получила высокую оценку как со стороны глав муниципалитетов нашего региона, так и со стороны стран-членов Комиссии.

2. Признательны подавляющему большинству стран-членов за поддержку города Мурманск принять у себя Форум мэров, 82-ю сессию КГЖХЗ и министерское заседание в 2021 г.

3. Сожалеем, что из-за позиции одной делегации Комитет не смог прийти к консенсусу по проекту решения о месте проведения Форума мэров в 2021 г. Подчеркиваем, что проект был одобрен заинтересованными делегациями по итогам нескольких раундов предсессионных консультаций, которые были открыты для всех стран-членов. С учётом ограничений, связанных с пандемией COVID-19, консультации проходили в т.н. "гибридном" формате, что позволяло принять в них участие не только сотрудникам Постпредств при Отделении ООН в Женеве, но и экспертам из столиц. Заявление о недостаточной транспарентности переговорного процесса абсолютно беспочвенны, обвинения в предвзятости оскорбительны и неприемлемы.

4. Заявки на проведение Форума мэров рассматривались в течение продолжительного времени в т.ч. по линии Бюро Комитета, которое в итоге рекомендовало кандидатуру Мурманска. При принятии решения в пользу российской города учитывались предоставленные городской администрацией гарантии, включая обязательство выделить необходимое финансирование. Таким образом, говорить о какой-либо дополнительной нагрузке на бюджет ЕЭК ООН просто неуместно.

5. Делегация Украины, как и все другие делегации, имела достаточно времени и возможностей заявить свою позицию по вопросу о месте проведения Форума мэров городов в 2021 г. Отказ от участия в предсессионных консультациях с последующим вскрытием достигнутых договорённостей в ходе официального заседания является вопиющим неуважением к ЕЭК ООН и её странам-членам. Решительно осуждаем такие провокационные действия, направленные на подрыв работы Комитета, который должен оставаться деполитизированной площадкой для экспертного диалога по актуальным вопросам устойчивого городского развития.

Unofficial Translation in English Provided by the Russian Delegation

1. Russia supports the work of the UNECE in the field of sustainable urbanization and attaches great importance to the activities of the Committee on Urban Development, Housing and Land Management (CUDHLM). We note with satisfaction the success of the first Forum of City Mayors. We are very pleased that this initiative, which the Russian delegation put forward during the 68th session of the UNECE in 2019, was highly appreciated both by the heads of municipalities in our region and by the member States of the Commission.

2. We are grateful to the overwhelming majority of member States for the support of the city of Murmansk to host the Forum of Mayors, the 82nd session of the CUDHLM and the Ministerial Meeting in 2021.

3. We regret that, due to the position of one delegation, the Committee was unable to reach consensus on the draft decision on the venue of the Forum of Mayors in 2021. We emphasize that the draft decision was approved by interested delegations during several rounds of pre-session informal consultations that were open to all member States. Taking into account the restrictions associated with the COVID-19 pandemic, the consultations were held in the so-called "hybrid" format, which allowed not only the representatives of the Permanent Missions to the UN Office in Geneva to take part in them, but also experts from the capitals. The claims of lack of transparency in the negotiation process are completely groundless, and the accusations of bias are offensive and unacceptable.

4. Applications for the Forum of Mayors were considered for a long time, including during the Bureau meetings of the Committee, which ultimately recommended the candidacy of Murmansk. When deciding in favour of the Russian city, the guarantees provided by the city administration, including the obligation to provide the necessary funding, were taken into account. Thus, it is simply inappropriate to talk about any additional burden on the UNECE budget.

5. The delegation of Ukraine, like all other delegations, had enough time and opportunity to state its position on the venue of the Forum of City Mayors in 2021. Refusal to participate in pre-session consultations with the subsequent opening of the agreements reached during the official meeting is flagrant disrespect for the UNECE and its member States. We strongly condemn such provocative actions aimed at undermining the work of the Committee, which should remain a depoliticized platform for expert dialogue on the issues of sustainable urban development.

Annexe V

Statement from the Delegation of Ukraine

1. We also appreciate the UNECE's initiative, which began last year with the Day of Cities, to convene the Forum of Mayors as an important platform for our locally elected officials to get in touch and discuss the most pressing issues on their agenda, including addressing the COVID-19 pandemic and climate change.

2. As we continue down this road, the commitment of the local authorities, and their direct involvement in the implementation of the Agenda 2030, are indispensable.

3. At the same time, this process must be driven by the UNECE Member States, be consistent with their aspirations and be inclusive for all.

4. In this regard, my delegation cannot support the draft decision on this agenda item, in particular, the decision of this Committee to organize the Forum of Mayors 2021 in Murmansk, Russian Federation. We question the transparency and impartiality of the selection process, the lack of clearly defined procedures for the selection of the host city for the Forum, possible negative consequences for the budget of the Organization, as well as the lack of a detailed study of relevant logistic aspects (to name a few, the travel time from Geneva to Murmansk is not less than 14 hours).

5. Also, it seems that the impact of the COVID-19 pandemic has not been thoroughly analysed to convene next year's Forum according to the highest UN standards against the backdrop of the disease.

6. Moreover, grave violations by the Russian Federation of numerous resolutions of the United Nations General Assembly against Ukraine make it impossible for our delegation to attend the Forum in Murmansk, in particular, due to considerations of safety and security of its members.

Annexe VI

Geneva Declaration of Mayors

I. Times of Change: Reshaping our Urban Realities

1. Our cities had to face an unprecedented emergency that found us, as well as our governments, unprepared. The COVID-19 pandemic posed a threat to all of us and our health, severely damaged our economies and put to test the administrations of our cities. In dense urban areas, the crisis was felt particularly strongly; it hit the most vulnerable groups of society hardest.

2. While many cities were in lockdown – and many industries, transport networks and businesses closed – we also started to experience an unknown urban life: better air quality, the return of nature to our cities, and empty streets giving space to cyclists and pedestrians. We stood up in solidarity and recognized the critical work of frontline workers who kept our societies functioning, including medical workers and employees operating essential services. The pandemic provided a testing ground for what cities could look like; the transformation of urban spaces happened overnight. If there is only one lesson to learn from this crisis, it is that rapid change of our urban reality is possible, behaviour patterns can be adapted, and humans can stand in unprecedented solidarity for a common cause.

3. We, the Mayors of the United Nations Economic Commission for Europe (UNECE) region, want to use the current momentum to rebuild our cities into places where all of us can thrive, quality of life is the guiding principle, nature and biodiversity are an integral part of urban planning, sustainable economies generate wealth for all, solidarity among city-dwellers prevails, and inequalities are actively narrowed. We align ourselves with the initiative of UN Secretary-General António Guterres to "build back better", and turn the recovery into a real opportunity for shaping a healthy and resilient future. Sustainable Development Goal (SDG) 11 calls for action to work towards inclusive, safe, resilient and sustainable cities – it is now in our hands to place the SDGs at the centre of our recovery efforts and create new urban realities for the benefit of all.

4. With this vision in mind we, the Mayors of the UNECE region, aspire to:

(a) strengthen the resilience of our cities;

(b) take ambitious climate action;

(c) make our cities greener;

(d) accelerate the transition to sustainable energy;

(e) ensure urban transport is sustainable;

(f) ensure housing is affordable, healthy and adequate;

(g) make cities more equitable and inclusive; and

(h) turn these aspirations into reality.

II. Strengthen the resilience of our cities

5. Increase our cities' ability to anticipate, manage and recover from any future emergency, be it a pandemic, extreme and changing climate, or a disaster arising from natural or man-made hazards. We strive to make resilience and disaster risk reduction part of our urban development planning, and allocate funds for contingency plans. Smart city solutions are an important step in the development of sustainable and resilient cities. This shift from crisis mode to medium- and long-term resilience strategies will help us protect the health, lives and safety of our city residents.

6. Build healthy cities, by creating environments which improve the physical, mental and environmental health of our communities. By integrating health in urban planning, we strive to improve access to urban green spaces, tackle air and noise pollution, improve sanitation and water management, improve sustainable mobility and promote healthy lifestyles. We recognize the role of spatial planning as a key instrument for building sustainable cities, and the importance of actively involving all stakeholders in the planning and decision-making processes for healthier cities and city-dwellers.

III. Take ambitious climate action

7. Accelerate the transition to carbon neutrality, by setting clear decarbonization goals, promoting the use of renewable energy, and increasing energy efficiency and low-carbon alternatives, especially in housing and transportation. We are strongly committed to tackling climate change at the local level by playing our part in limiting the temperature increase to 1.5°C and achieving net-zero carbon dioxide (CO2) emissions by 2050.

8. Focus on climate change adaptation, by developing and implementing local adaptation plans with a view to enhancing cities' resilience to extreme and slow-onset climate impacts, based on participatory processes and with the involvement of civil society and the private sector. We commit to building adaptive capacity in line with local circumstances, and making full use of scientific, local and indigenous knowledge, where appropriate. In doing so, we will pay special attention to cost-effective, no-regret ecosystem restoration, conservation and nature-based solutions for adaption. We recognize that natural solutions bring a range of co-benefits for local sustainable development beyond climate action. When designing and implementing adaption measures, we will cater for local communities that are particularly vulnerable to the effects of climate change.

IV. Make our cities greener

9. Promote urban biodiversity, by integrating green spaces and trees into urban planning. Make sure green spaces are properly and evenly located and distributed in the city, and allow access to all citizens and residents in a safe manner. These measures will help improve air quality, reduce urban heat islands, and improve the health of inhabitants and the liveability of our cities.

10. Create opportunities for the increase of urban micro-farming and the inclusion of surrounding rural areas, as a means to promote food security and enhance the social and environmental benefits of local farming.

11. Tackle food waste, and provide opportunities for the redistribution of currently wasted and lost food, which will reduce carbon emissions and the waste of natural resources.

V. Accelerate the transition to sustainable energy

12. Improve the energy efficiency of cities to save energy, and reduce emissions and costs, leading to economic, health, and environmental benefits. By integrating energy-efficiency options into buildings, transport and urban planning, we will set our cities on a path of green growth.

13. Promote high-performance buildings with no- or low-carbon energy sources to reduce the carbon footprint of cities and energy costs for residents.

VI. Ensure urban transport is sustainable

14. Plan and design sustainable urban transport systems, with the aim of reducing traffic congestion, and environmental pollution, and increasing road safety[4]. Ensure that urban mobility systems are accessible, affordable and interlinked, aligned with land management, and integrated into the wider urban development. Guarantee that future users are efficiently included in the processes of planning and implementation.

15. Ensure that transport in the urban environment is sustainable, through the promotion of safe, secure, green, healthy and affordable smart mobility solutions.

16. Ensure enhanced resilience and preparedness of urban transport systems in times of population growth, urban sprawl, pandemics and natural disasters, with an emphasis on public transport as the backbone of many cities and as a provider of essential services to keep cities moving.

VII. Ensure housing is affordable, healthy and adequate

17. Ensure access to decent, adequate, affordable and healthy housing for all. Actively tackle the undersupply of affordable housing, rising urban rents, low quality of housing and urban infrastructure, limited access to land for housing construction and renovation, and mounting urban poverty and homelessness. Protect the most vulnerable groups of society by providing adequate housing where it is lacking and ensuring that the housed do not become homeless, especially in times of pandemics where the public appeal is to “stay home”.

18. Improve access for all to healthy and good-quality housing, by integrating a health dimension in urban planning and governance. Promoting decent housing conditions, including adequate infrastructure and services, has a direct effect on the health and quality of life of residents and is vital to making cities more habitable.

VIII. Make cities more equitable and inclusive

19. Build inclusive cities that guarantee equal rights and participation of all, including the most vulnerable groups in our communities. The spread of the COVID-19 pandemic – and also the impact of a changing climate – intensified pre-existing inequalities and put socioeconomic progress at risk of being rolled back. This is why we commit to “build back better” in a more equitable and inclusive manner.

20. Ensure women participate fully in political decision-making processes, and actively tackle the underrepresentation of women in local governments. It is critical to give women a voice for influencing public priorities and ensuring that urban planning responds to the needs of women and girls.

21. Ensure that contingency plans respond to the specific needs of different population groups that might be more vulnerable in emergency situations and under climate change, including women, children, senior citizens, people with disabilities, international and internal migrants and those who are economically disadvantaged. Provide for public participation in decision-making when developing emergency plans.

IX. Turn these aspirations into reality

22. We, the mayors of the UNECE region, are willing to use the existing tools, and our influence and channels to turn these aspirations into reality. We consider the UNECE as a connector and enabler, and the Forum of Mayors as a platform for:

(a) *On-going exchange and mutual learning:* We will share successful local solutions and action plans with our peers to facilitate mutual learning and to support each other in making progress.

[4] A good example of this is the European Commission’s concept of Sustainable Urban Mobility Plans.

(b) *Spreading the word:* We will act as promoters and champions of this Declaration and publicly commit to it, e.g. by translating and publishing it on our communication channels. We will consult with stakeholders regarding our action plans, and create local partnerships for their implementation. We will actively encourage fellow mayors to become champions for this Declaration.

(c) *Multiplier effect:* We will act as multipliers and join urban networks and initiatives, including the Global Covenant of Mayors for Climate & Energy, in order to develop and subscribe to concrete, ambitious commitments for our cities.

(d) *Tracking progress:* We commit to tracking the progress on the commitments, respond to the UNECE's progress survey, and present results of progress at next year's Forum of Mayors.

Annexe VII

Terms of Reference of the Real Estate Market Advisory Group for 2021-2022

I. Objectives

1. The Real Estate Market (REM) Advisory Group supports the Committee on Urban Development, Housing and Land Management and the Working Party on Land Administration in the implementation of their programmes of work.

2. The Advisory Group assists the Committee and the Working Party to develop stronger and more sustainable housing real estate markets and smart sustainable cities; the Advisory Group reports to both bodies.

II. Activities

3. The activities of the Advisory Group address:

(a) affordable, adequate and healthy housing, and real estate markets (including sharing economy in the housing sector);

(b) housing finance (including transparent financial products for housing);

(c) energy efficiency in buildings;

(d) fire safety in buildings;

(e) management of multi-apartment buildings;

(f) property valuation and registration;

(g) smart and sustainable urban development;

(h) land markets and land administration (and related topics like land planning and housing sustainability); and

(i) aménagement du territoire.

4. The Advisory Group will, according to the needs expressed by member States and following the decisions taken by the Committee:

(a) provide practical advice on the challenges addressed by the Committee and the Working Party in order to improve conditions for sustainable housing, urban development, and land management;

(b) prepare guidelines and best practices that support sustainable housing, urban development and land management, including best practices for encouraging investment in national housing real estate markets;

(c) recommend activities to the Committee and the Working Party for their programmes of work;

(d) assist the Committee and the Working Party to undertake studies and advisory missions; organize seminars and training workshops; draft policy documents and guidelines; collect data; disseminate information on the activities of the Committee; and develop training material;

(e) work with the Committee and the Working Party to assist countries with training and capacity building for stakeholders acting in the housing market;

(f) collect examples of good practice in housing, urban development and land administration reforms in the UNECE region; and develop studies about the topics proposed and accepted; and

(g) assist the Committee and the Working Party with specific projects at their request.

5. The Advisory Group may propose specific activities. The final decision on activities to be carried out by the Advisory Group remains with the Committee.

6. The Chair of the Advisory Group will, when possible and necessary, attend meetings of the Bureau of the Committee to discuss and present the work of the Advisory Group.

III. Membership

7. The selection of an Advisory Group member will be in line with the document "Guidelines for the establishment and functioning of teams of specialists within UNECE" (ECE/EX/2/Rev.1) and the following rules and principles:

(a) members of the Advisory Group must be nominated by member States or by non-governmental organizations recognized by the Economic and Social Council or identified and proposed by the secretariat;

(b) members shall be representatives of the private sector, non-governmental organizations, academia and municipalities;

(c) each member State or non-governmental organization may nominate, at most, one member of the Advisory Group at a time;

(d) nominations must be submitted to the secretariat at least 14 days before the Committee session in which the nomination is to be submitted; and

(e) nominations must be renewed, or new nominations submitted, when the mandate of the Advisory Group is extended, normally every two years.

8. The composition of the Advisory Group should, to the extent possible, include members whose knowledge and experience cover all areas under the Committee's programme of work.

9. Members of the Advisory Group participate in activities of the Committee in their own personal capacity[5].

10. The Advisory Group will select from its own members a Chair and one or two vice-chairs. The Chair and the vice-chair(s) remain in charge for a maximum period of two years. The renewal of their appointment is possible for a maximum of two more periods.

[5] Members who have proved not to be active for at least one whole year without a written notification to the secretariat will be automatically removed by the secretariat who will inform him/her via email. Members who prove not to be active include those members who do not participate in meetings and e-meetings, do not contribute in writing to studies and other activities of the Group, or do not reply to emails and messages by the secretariat.